



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture du Calvados (14)
Direction de la citoyenneté et des collectivités locales

Affaire suivie par Chrystel DUBOIS
Tél : +33 2 31 30 64 38
Courriel : chrystel.dubois@calvados.gouv.fr

Caen, le 08/12/2023

LE PRÉFET DU CALVADOS (14)

à Madame/Monsieur la/le représentant(e) de l'exécutif local de la Commune :
LES MONTS D AUNAY (n° de SIRET 20006645400014)

Objet : Fonds de compensation pour la TVA – Versement 2023 ;

Réf. : Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1615-1 et suivants et les R.1615-1 et suivants relatifs au FCTVA.

J'ai l'honneur de vous informer qu'en application de l'arrêté préfectoral du 08/12/2023 le montant de 86 426,78 € est attribué au bénéfice de la commune au titre du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, correspondant à 5 011,08 € pour les dépenses de fonctionnement et à 521 853,04 € pour les dépenses d'investissement réalisées au cours de l'exercice 2023 et transmises dans le cadre du dispositif automatisé (cf. : Annexe 1).

Le calcul de l'attribution prend également en compte les dépenses transmises par la procédure déclarative et réalisées au cours de l'exercice 2023, pour un montant de 0,00 € (cf. : Annexe 4), ainsi que la liste des états déclaratifs transmis concernant les dépenses à déduire (cf. : Annexe 5).

Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, cette décision est susceptible d'un recours devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification, et vous pouvez former préalablement un recours gracieux auprès de mes services dans le même délai. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
La secrétaire générale,

Florence BESSY

Annexe 1 à l'arrêté préfectoral du 08/12/2023 - Assiette des dépenses éligibles (dispositif automatisé)

LES MONTS D AUNAY		Dépenses éligibles au FCTVA en €	Montant de l'attribution en €
Budget principal : LES MONTS D AUNAY		495 589,41 €	81 296,48 €
dont dépenses d'investissement		495 589,41 €	81 296,48 €
2138	Autres constructions	2 304,00 €	377,95 €
2313	Constructions	349 342,10 €	57 306,06 €
21838	Autre matériel informatique	2 820,91 €	462,74 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	112 930,35 €	18 525,10 €
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	6 208,85 €	1 018,50 €
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	3 062,40 €	502,36 €
217841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	-233,32 €	-38,27 €
217848	Autres matériels de bureau et mobiliers	-1 826,98 €	-299,70 €
2188	Autres	1 256,33 €	206,09 €
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	15 119,84 €	2 480,26 €
21311	Bâtiments administratifs	3 175,20 €	520,86 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	946,08 €	155,19 €
215738	Autre matériel et outillage de voirie	483,65 €	79,34 €
Budget annexe : REGIE ASST-LES MONTS D AUNAY		31 274,71 €	5 130,30 €
dont dépenses de fonctionnement		5 011,08 €	822,02 €
61523	Reseaux	5 011,08 €	822,02 €
dont dépenses d'investissement		26 263,63 €	4 308,28 €
2182	Matériel de transport	25 872,80 €	4 244,17 €
2154	Matériel industriel	390,83 €	64,11 €
TOTAL		526 864,12 €	86 426,78 €

Annexe 2 à l'arrêté préfectoral du 08/12/2023 - Dépenses rejetées du montant éligible et motifs (dispositif automatisé et procédure déclarative)

LES MONTS D AUNAY		Dépenses rejetées du montant éligible au FCTVA en €
Budget principal : LES MONTS D AUNAY		-2 794,80 €
dont dépenses d'investissement		-2 794,80 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	-2 794,80 €
	Dépense d'origine rejetée	-2 794,80 €
20-1	MODIFICATION IMPUTATION BUDGETAIRE	-2 794,80 €
Budget annexe : REGIE ASST-LES MONTS D AUNAY		0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
TOTAL		-2 794,80 €

Annexe 3 à l'arrêté préfectoral du 08/12/2023 - Dépenses en cours de contrôle (dispositif automatisé et procédure déclarative)

LES MONTS D AUNAY		Dépenses éligibles au FCTVA en €
Budget principal : LES MONTS D AUNAY		256 291,43 €
dont dépenses de fonctionnement		1 471,08 €
615221	Bâtiments publics	1 471,08 €
	Destination?	1 252,08 €
1649-1	FVF23090367-22092023 REMPLACEMENT PRESSOSTAT DAIR SUR CHAUDIERE VF23090367-22092023	1 252,08 €
	Demande de facture	219,00 €
1739-1	CONSTAT VMC FOURNITURES MO F6207-03102023	219,00 €
dont dépenses d'investissement		254 820,35 €
21534	Réseaux d'électrification	7 580,06 €
	Demande de facture	7 580,06 €
1423-1	EXTENSION RESEAU 14 PLACE DE L HÔTEL DE VILLE F0322-615768702-30052023	7 580,06 €
21318	Autres bâtiments publics	333,60 €
	Facture de démarrage des travaux?	333,60 €
1440-1	F2232420022923-03082023 AVANT PROJET SDIS CABLAGE OPTIQUE FIBRE 2232420022923-03082023	333,60 €
2313	Constructions	152 922,85 €
	Demande de justificatif	138 958,41 €
1763-3	ETUDES SUIVIES REALISATIONS ETUDES SUIVIES REALISATIONS	122 683,60 €
1763-4	ETUDES SUIVIES REALISATIONS ETUDES SUIVIES REALISATIONS	16 274,81 €
	Destination? assujetti? domaine privé ou public?	10 730,44 €
1460-1	NOTE HONORAIRES 1184-31072023 MOE 5 RUE 12 JUIN 1944 COMMERCE AUNAY-HONO-DVN-1184-31072023	649,87 €
1461-1	NOT HONORAIRES 1183-31072023 MOE 5 RUE 12 JUIN 1944 LOGEMENTS AUNAY-HONO-DVN-1183-31072023	1 206,85 €
1747-1	REHABILITATION IMMEUBLE 5 RUE DU 12 JUIN 1944 ACOMPTE N 2-14092023	8 873,72 €
	Quelle OP? Tx débutés?	3 234,00 €
1637-1	F1405103-30052023 ETUDE TOPO 1405103-30052023	3 234,00 €
2138	Autres constructions	42 980,90 €
	Demande de justificatif	36 849,38 €
1763-1	ETUDES SUIVIES REALISATIONS ETUDES SUIVIES REALISATIONS	36 849,38 €
	Facture de démarrage des travaux?	6 131,52 €
1764-1	MOE STADE FOOT FA2282-11102023	6 131,52 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	13 200,00 €
	Demande de justificatif	13 200,00 €
1763-5	ETUDES SUIVIES REALISATIONS ETUDES SUIVIES REALISATIONS	13 200,00 €
21538	Autres réseaux	37 802,94 €
	Demande de facture	37 802,94 €
1769-1	F0322-615785112-29092023 RUE DE COURVAUDON 0615785112-29092023	37 802,94 €
Budget annexe : REGIE ASST-LES MONTS D AUNAY		198 143,29 €
dont dépenses d'investissement		198 143,29 €
2315	Installations matériels et outillage techniques	198 143,29 €
	Quelle OP ? Tx faits?	198 143,29 €
286-1	P2 SITUATION 7 EU P2 SITUATION 7 EU	122 583,41 €
287-1	P2 SITUATION 8 AUTOLIQUIDATION TVA ROSALIE P2 SITUATION 8	9 000,00 €
288-1	P2 SITUATION 8 RÉVISION DE PRIX P2 SITUATION 8	7 063,33 €
292-1	P2 SITUATION 7 SOUS TRAITANT P2 SITUATION 7	45 000,00 €

LES MONTS D AUNAY

Dépenses éligibles
au FCTVA en €

308-1	P2 MOE PROG BASE S6 FCI230576	1 800,00 €
308-2	P2 MOE PROG BASE S6 FCI230576	124,20 €
309-1	P2 MOE PROG BASE S7 FCI230654	1 800,00 €
309-2	P2 MOE PROG BASE S7 FCI230654	95,40 €
310-1	P2 MOE PROG BASE S8 FCI2307111	3 480,00 €
310-2	P2 MOE PROG BASE S8 FCI2307111	159,48 €
311-1	P2 MOE PROG BASE S9 FCI230843	1 800,00 €
311-2	P2 MOE PROG BASE S9 FCI230843	88,20 €
312-1	P2 MOE PROG BASE S10 FCI230945	1 800,00 €
312-2	P2 MOE PROG BASE S10 FCI230945	97,08 €
313-1	P2 MOE TO1 S5 FCI230656	1 810,44 €
313-2	P2 MOE TO1 S5 FCI230656	90,55 €
428-1	P2 MISSION SPS 08/2023 FA228231366	675,60 €
429-1	P2 MISSION SPS FA228231806	675,60 €

TOTAL**454 434,72 €**

Annexe 4 à l'arrêté préfectoral du 08/12/2023 - Etats déclaratifs de dépenses additionnelles éligibles (procédure déclarative)

LES MONTS D AUNAY	Dépenses éligibles au FCTVA en €	Montant de l'attribution en €
Budget principal : LES MONTS D AUNAY	0,00 €	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
Budget annexe : REGIE ASST-LES MONTS D AUNAY	0,00 €	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.		
TOTAL	0,00 €	0,00 €

Annexe 5 à l'arrêté préfectoral du 08/12/2023 - Etats déclaratifs de dépenses à déduire (procédure déclarative)

LES MONTS D AUNAY	Dépenses déduites du montant éligible au FCTVA en €
Budget principal : LES MONTS D AUNAY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
Budget annexe : REGIE ASST-LES MONTS D AUNAY	0,00 €
Aucune dépense pour ce bénéficiaire.	
TOTAL	0,00 €